



CONTRAT DE DIFFUSION LITTÉRAIRE DISTRIBUTION LITTÉRAIRE CIRCUIT COURT

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

LE DIFFUSEUR (JK Éditions) : La structure éditoriale JK Éditions, marque commerciale de l'Entreprise Individuelle de Monsieur Johann Christopher PAGJURA (nom d'auteur : Jonnah Köller), demeurant au 10 Rue Louis Pergaud, 94700 Maisons-Alfort. Immatriculé au SIREN sous le numéro : 102 447 075 Code APE : 9003B. Régime fiscal : Non assujetti à la TVA (Franchise en base - Régime Micro-BNC).	L'ACHETEUR / LE LIBRAIRE : Raison sociale : Adresse du siège social : N° SIRET : Représentée par M. / Mme : en qualité de : N° TVA intra. :
---	---

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat formalise les conditions de diffusion des ouvrages. Le Diffuseur cède la pleine propriété au Libraire des exemplaires de l'œuvre sous format exclusivement physique désignée ci-après :

Titre de l'œuvre	Auteur	ISBN / EAN	Quantité	Prix Public Net	Remise (30%)	Prix Libraire Net
Les Chroniques du Monde Passerelle Tome 1 : Résilience	Jonnah Köller	979-10-985572-0-0 9791098557200 ex.	20,00 €	- 6,00 €	14,00 €

ARTICLE 2 : CONDITIONS TARIFAIRES ET CADRE FISCAL (MICRO-BNC)

L'entreprise du Diffuseur relevant du régime micro-BNC et bénéficiant de la franchise en base de TVA (Article 293 B du CGI), l'ensemble des calculs de facturation s'établit sur une base brute Net de Taxe, sans aucune application de TVA.

La remise professionnelle brute accordée au Libraire pour cet achat est fixée à **30 %**. Cette remise professionnelle s'applique exclusivement au prix public net de taxe des ouvrages.

Les frais de livraison sont facturés séparément au coût réel du transport et restent à la charge du Libraire. À titre indicatif, les frais d'expédition s'élèvent à **13,00 € pour une commande de 5 livres**.

ARTICLE 3 : MODALITÉS DE FACTURATION ET RÈGLEMENT EXCLUSIF PAR VIREMENT

À la livraison des exemplaires commandés, le Diffuseur remet une facture commerciale définitive détaillant le montant brut net de taxe, la remise accordée, la base nette, et le total net exigible.

Le Libraire s'engage à honorer le paiement de cette facture sous un délai maximum de 30 jours à compter de sa date d'émission, **exclusivement par virement bancaire** sur le compte de l'entreprise (le RIB de JK Éditions étant systématiquement annexé à la facture).

Aucun paiement par chèque ne sera accepté.

Mention légale obligatoire insérée par le Diffuseur sur la facture :

« TVA non applicable, article 293 B du CGI ».

ARTICLE 4 : TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ ET DE RISQUES

Le transfert des risques (perte, vol, dégradation, incendie) intervient immédiatement lors de la remise matérielle des livres au Libraire.

Le transfert de propriété de la marchandise est quant à lui suspendu jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé (Loi n° 80-335 du 12 mai 1980).

ARTICLE 5 : CONDITIONS DE RETOUR

Le Libraire bénéficie d'une faculté de retour des exemplaires invendus dans un délai maximal de trois (3) mois à compter de la date de livraison.

Seuls les ouvrages retournés sous blister d'origine, non ouverts, non annotés, non détériorés et dans un état strictement neuf pourront être acceptés par JK Éditions.

Les frais de retour demeurent à la charge du Libraire.

Tout ouvrage ne respectant pas ces conditions pourra être refusé par le Diffuseur et restera facturé au Libraire.

Fait à, le en 2 exemplaires originaux.

<p>Pour le Diffuseur (JK Éditions)</p> <p><i>Mention manuscrite « Lu et approuvé »</i></p> <p>Signature :</p>	<p>Pour l'Acheteur (La Librairie)</p> <p><i>Mention manuscrite « Lu et approuvé »</i></p> <p>Signature et cachet :</p>
--	---